Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2021)

Heft: 2316

Artikel: La ville des possibles : gestion des villes en mains socialistes: un utile discours de la méthode formulé par Grégoire Junod, syndic de Lausanne

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014442

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

économiques extérieures ne contient aucune ligne directrice. Une loi révisée devrait fournir au Conseil fédéral les bases nécessaires à la négociation des accords internationaux. Les objectifs à atteindre notamment en matière de droits humains et d'environnement renforceraient la position de l'exécutif face à ses interlocuteurs, définissant clairement sa marge de manœuvre. Ils faciliteraient également le débat interne qui aujourd'hui ne trouve place qu'en fin de processus, au moment de la décision parlementaire ou populaire. La nouvelle loi imposerait une étude d'impact de tout ALE, comme l'a déjà demandé la commission de gestion du Conseil national en 2017.

Cette démarche obéit à une exigence de cohérence entre les principes affichés et les intérêts économiques de la Suisse. Elle contrecarrerait le processus de décision en silos qui caractérise encore trop souvent l'action administrative: au Seco les affaires économiques, à d'autres offices la préoccupation des dimensions sociales et environnementales.

La volonté clairement annoncée de prendre le cas échéant des mesures unilatérales tout comme celle de collaborer à l'échelon international constituent une *«intelligente combinaison pour une politique étrangère efficace»*, conclut Thomas Cottier.

La ville des possibles

Gestion des villes en mains socialistes: un utile discours de la méthode formulé par Grégoire Junod, syndic de Lausanne

Yvette Jaggi - 08 février 2021 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/38368

Grégoire Junod, syndic de Lausanne, publie un livre commencé en janvier 2020, aux beaux jours des Jeux olympiques de la Jeunesse et lors du passage de Greta Thunberg dans sa ville. Un an plus tard, en temps de pandémie persistante, *«la ville se situe à l'intersection de nos crises climatiques et sociales»*. D'où le titre: *État d'urgence*.

À la fois *«victimes et responsables du changement climatique»*, les villes consomment les deux tiers de l'énergie utilisée dans le monde et produisent près de 70 % des gaz à effet de serre. Mais *«parce qu'elles représentent le premier espace de la participation citoyenne, les villes détiennent aussi les clés du problème»*, Grégoire Junod le démontre dans son livre bref, vif et bien écrit.

Faute de reconnaissance, les réseaux

Certes, dans la plupart des pays du monde, les villes ne jouent pas un rôle politique à la mesure de leur poids économique et démographique.

En Suisse, comme dans les États fédéralistes, elles n'ont guère de reconnaissance institutionnelle. Elles ont tout juste droit, selon la Constitution fédérale de 1999, à la prise en considération de leur «*situation particulière*» au même titre que les agglomérations et les régions de montagne.

Grégoire Junod résume la situation par une équation: *«L'estime que les cantons ou la Confédération portent* [aux villes] *est inversement proportionnelle à leur importance.»*

Solidaires, les villes ont trouvé la parade: elles travaillent en réseau, elles échangent leurs expériences en matière de questions urbaines, elles se prononcent comme telles en vue de votations populaires et prennent des initiatives communes, à l'exemple du projet d'exposition nationale des dix grandes villes de Suisse, lancé par la maire socialiste de Zurich Corine Mauch.

Gouvernance socialiste

Membre du parti socialiste dès l'âge de 18 ans, engagé dans le mouvement syndical avant de passer à la politique active, Grégoire Junod sait à la fois combien l'urgence climatique porte en avant les Verts, alliés traditionnels, et à quel point la sortie de crise sanitaire exigera de créativité et de détermination en matière de relance économique et de gouvernance climatique.

Pas question d'en revenir aux errances du passé, entre *Nouveau management public* et social-libéralisme. Depuis lors en effet, notamment à l'échelle de la ville, on a expérimenté d'autres formes de collaboration entre acteurs du secteur public et de l'économie privée.

À cet égard, Grégoire Junod tient un véritable discours de la méthode dans les secteurs d'investissement qu'il connaît particulièrement bien: la construction de logements et la politique du climat.

Construction de logements

Grégoire Junod raconte en particulier comment, d'entente avec son prédécesseur Daniel Brélaz et avant même son élection à la Municipalité, il a participé à la fois à l'assainissement de la caisse de pension de la Ville et au financement de la construction de logements par une nouvelle société immobilière aux mains de la même Ville. Laquelle SILL *«dispose rapidement de 500 logements à son compteur»*.

Et, plus modeste, mais intelligente initiative, devenu syndic il crée *«un bureau de développement immobilier, une petite structure, agile et autonome»* qui sait parler et négocier avec les gens du secteur immobilier – étant entendu que *«tous les grands chantiers impliquent des partenariats public-privé»*.

Tous les logements construits sont conformes au projet de société à 2 000 watts ainsi qu'à des normes environnementales contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre par habitant de la ville. À lui seul, l'écoquartier des Plaines-du-Loup, fort de ses 3 500 logements, diminuera de 8 % ces émissions.

Cette réalisation d'envergure et innovante met en œuvre une mixité maximale, à commencer par celle des types de logements: un tiers de logements subventionnés, un tiers de logements à loyers modérés et un tiers de logements à loyers libres ou en propriété par étage. D'autres caractéristiques innovantes devraient faire de cet écoquartier une réalisation qui *«pourrait bien se révéler unique en Europe»*.

Moins innovants certes, mais significatifs, trois projets en voie de réalisation dans le centre de Lausanne illustrent les effets d'une politique du logement visant l'inclusion sociale. C'est à juste titre que Grégoire Junod exprime sa légitime fierté : *«Sans maîtrise foncière et sans une majorité de gauche, aucun de ces projets n'aurait vu le jour. Pourtant, chacun d'entre eux s'avère vertueux sur le plan social et énergétique tout en assurant à la Ville (…) un rendement raisonnable du sol.»*

Investir en sous-sol pour le climat

La politique du climat ne se fait pas seulement à l'air libre et en élévation. Le sous-sol aussi peut y contribuer. De ce point de vue, Lausanne est historiquement bien placée, avec ses réseaux d'eau, d'énergie, de chaleur à distance et même de transport automatique des déchets à destination de l'usine Tridel.

L'ensemble de ces réseaux appartiennent à la Ville, qui depuis des décennies les entretient et les développe. Autant d'investissements pour le climat, qui vont se multiplier en territoire urbain et même sous des espaces moins densément construits.

Après avoir creusé des tunnels sous la montagne pour faciliter la circulation des personnes, la Suisse aménagera des couloirs souterrains de transport des marchandises sous le Plateau. En la matière, le grand projet de Cargo souterrain représente une spectaculaire première, dont la réalisation semble désormais assurée.

L'autre grand levier de la politique urbaine du syndic de Lausanne réside dans l'olympisme. L'olympisme compris comme espace d'innovation, laboratoire de la durabilité, moyen de promouvoir l'égalité des genres et des

chances, encouragement de la pratique du sport populaire et contribution à l'élévation du niveau de santé publique. En outre, le statut de capitale olympique vaut à Lausanne une notoriété mondiale qui permet à son syndic d'en faire la plateforme d'intenses et utiles échanges internationaux.

Zones villas et densification

Densification de qualité pour les zones villas, la démarche genevoise peut-elle faire école ?

Michel Rey - 06 février 2021 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/38347

Densifier est le nouveau «*mantra*» de l'aménagement du territoire. Pour mettre fin à l'étalement urbain, la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) préconise le «*développement vers l'intérieur*», autrement dit, de construire sur les terrains libres dans les zones à bâtir, mais aussi de procéder à une augmentation de leurs droits à bâtir.

En Suisse, la moitié des bâtiments à usage d'habitation construits avant 1971 sont des maisons individuelles et sur dix bâtiments construits entre 1981 et 2010, sept sont de ce type. Les zones affectées à l'habitat individuel offrent donc d'intéressantes potentialités de densification.

La densification de ce type de zones se révèle néanmoins une tâche complexe et souvent conflictuelle (DP 2218). Elle exige une stratégie qui relève de l'initiative et de la volonté politique des communes. Toutefois, ces dernières peinent à en voir la nécessité. Elles se contentent d'une gestion par projet au niveau de la parcelle à l'aide de leur règlement de construction.

Dans leur majorité, les propriétaires de villas sont âgés et n'envisagent ni d'importants travaux d'amélioration ni la vente de leur bien-fonds. Les transferts de propriété s'opèrent généralement en cas de problèmes de santé ou de décès. Les assainissements, les ajouts de volumes et les démolitions s'opèrent au coup par coup sans vision d'ensemble. Et pourtant, la qualité urbanistique des quartiers de villas mériterait d'être valorisée.

Créer des logements, mais trop de béton

En 2013, le canton de Genève a décidé de densifier sa zone de villas afin de répondre à l'importante pénurie de logements des années 2010. Il autorise, sous forme de dérogations, une augmentation du coefficient de construction sans procéder à une modification du statut de cette zone. Laquelle représente 45 % de la zone à bâtir du canton, mais n'accueille que 13% de la population. Elle constitue donc l'un des plus importants potentiels de construction du canton.

Les demandes d'autorisation de construire ont alors explosé. De 115 requêtes en 2014 pour 460 logements, elles passent à 151 en 2018 pour 1 300 logements, soit une augmentation de 30 %. Pendant cette période, les projets passent de trois à huit logements en moyenne et la surface habitable est multipliée par trois.

Des maisons familiales d'un ou deux appartements, souvent agrémentées d'un jardin, sont remplacées par des constructions de haut standing louées ou vendues sous la forme de propriété par étage, avec une répétition et une banalité des formes bâties.

Ces transformations entraînent une augmentation significative du nombre de voitures ainsi qu'une diminution de la qualité paysagère et des essences végétales de cette zone. On peut parler d'une détérioration du cadre et de la qualité de vie de ces quartiers. Le béton remplace la verdure.